



Edito:

C'était le projet phare du programme lors des élections municipales de 2014 car il correspondait à une attente forte des Noyennais. Il a mis un peu de temps avant de se concrétiser car la solution à apporter au problème de la circulation automobile dans notre village n'était pas évidente. Il fallait en effet trouver le meilleur compromis entre l'efficacité, le coût et les nuisances induites.

Après maintes consultations de « spécialistes », entrepreneurs du BTP et surtout service voirie du département, un plan global d'équipements a été planifié pour le village et ses hameaux. C'est ainsi qu'en janvier dernier sont apparues route de l'Espérance des écluses qui seront complétées dans les mois à venir par d'autres équipements dans le bourg mais aussi au Port-Montain et au Vezoult (voir page 4).

Le tout nouveau comité des fêtes de Noyen a entamé ses activités par un dîner le samedi 19 mars, dîner très exotique puisque sur le thème de l'île de la Réunion et pour les enfants, une chasse aux œufs de Pâques a eu lieu le lundi de Pâques (page 6 et 7). Un bilan d'activité 2015 de la Réserve Naturelle de la Bassée vous attend pages 8 et 9...

Conseil Municipal du 20 janvier 2016

>>> compte-rendu (extraits, le document complet est consultable en mairie).

Les principaux sujets suivants ont été abordés :

N° 1 2016 AVIS OPPORTUNITE PLUI

Monsieur le Maire présente l'avancée du dossier du PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et expose les différents échanges qui ont eu lieu au sein de la Communauté de Communes Bassée Montois.

Le Conseil municipal, après discussion, en prend note et reste dans l'attente d'une charte qui sera prochainement proposée par la communauté de communes Bassée Montois

N° 2 2016 APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2014 SPANC BASSEE MONTOIS Considérant le RQPS de l'année 2014, celui-ci établit que

Considérant le RQPS de l'année 2014, celui-ci établit que sur 3800 installations d'assainissement non collectif présentes sur le territoire communautaire, le nombre des installations diagnostiquées a atteint 2331 fin 2014 et le taux de conformité 35.4% (34.6% pour 2013)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, APPROUVE le RQPS 2014 du service SPANC Bassée Montois par 10 voix POUR et 1 ABSTENTION.

N° 3 2016 APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2014 SERVICE EAU DE NOYEN SUR SEINE

Après présentation de ce rapport, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 Juillet 2010

N° 4 2016 CONVENTION VNF ACCOTEMENT COMMUNAL ROUTE DU VEZOULT

Monsieur le Maire expose avoir été saisi par Antea Group, 12 Rue Clément Ader à REIMS, mandaté par Les Voies Navigables de France, en vue de la signature d'une convention amiable d'occupation temporaire d'une parcelle sise Accotement communal route du Vezoult, dans le cadre du projet de mise à grande gabarit de la liaison fluviale entre Bray Sur Seine et Nogent Sur Seine.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la signature de la convention.

N° 5 2016 MODIFICATION 3e OPERATION CONTRAT RURAL

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a signé avec le Conseil Régional et le Conseil Général, le.09 03 2011 un contrat rural d'un montant de 309 747.00€ H.T., pour un montant subventionnable de 300 000.00 € H.T., comprenant les opérations suivantes :

- 1) .Aménagement de la place du Calvaire pour un montant hors taxes de 180 000.00€
- 2) Restauration de l'Eglise pour un montant hors taxes de 85 855.00 €
- 3) Restauration de l'ancien presbytère pour un montant hors taxes de 34 145.00 €

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que :

- les travaux doivent être réalisés dans un délai de 5 ans à compter de la signature du contrat,
- seules les opérations Aménagement de la place du Calvaire et Restauration de l'Eglise ont été réalisées,
- l'opération Restauration de l'ancien presbytère n'a pas débuté.
- la commune a un nouveau projet de RESTAURATION DE L'ANCIEN CLUB DES JEUNES

Compte tenu de tout ce qui précède, il convient aujourd'hui de solliciter auprès du Conseil Régional et du Conseil Général un avenant afin de :

- proroger d'un an le délai de réalisation du contrat rural, soit jusqu'au.09 03 2017
- substituer la nouvelle opération. RESTAURATION DU L'ANCIEN CLUB DES JEUNES à la restauration de l'ancien presbytère.

VU l'avis favorable rendu par la commission municipale le 20 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré:

Par 10 voix POUR et 1 ABSTENTION

- approuve la modification apportée au contrat rural telle que définie ci-dessus.

N° 6 2016 INFRASTRUCTURES ROUTIERES INSTALLATION DE BORNES PUBLIQUES DE RECHARGEMENT POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Considérant que la commune de NOYEN SUR SEINE est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne SDESM;

Le SDESM propose, dans le cadre d'un marché public, d'installer des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides dans les cœurs de villes et villages selon un maillage cohérent sur l'ensemble du département ;

Le prix total d'une borne et de son installation est évalué par le SDESM à environ 10 000 € TTC d'après les premières opérations pilotes réalisées ;

L'emplacement déterminé pour l'infrastructure de charge ne doit pas entrainer d'extension ou de renforcement du réseau électrique ;

Le SDESM prendra à sa charge la maintenance et la supervision de l'ensemble des infrastructures de charge ;

VU L'article L2224-37 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) autorisant le transfert de la compétence concernant les infrastructures de charge, entre autres, aux autorités concédantes ;

La délibération du comité syndical du 05 février 2014 portant sur la participation financière des communes : la participation de la commune est de 1 000 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le programme de travaux et les modalités financières.
- transfert la compétence de création, d'entretien et d'exploitation d'infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques et/ou hybrides rechargeables au SDESM pour une durée de dix (10) ans à compter du caractère exécutoire de la présente délibération
- DELEGUE la maîtrise d'ouvrage au SDESM concernant l'installation d'une Borne
- demande au SDESM de lancer les travaux d'installation de l''infrastructure de charge nécessaire à l'usage des véhicules électriques et/ou hybrides rechargeables de la rue....
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux.
- AUTORISE M. le Maire à signer les conventions financières relatives à la réalisation des travaux jointes en annexe et les éventuels avenants.

N° 7 2016 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMITE DES FETES DE NOYEN SUR SEINE

Monsieur le Maire,

Informe le Conseil Municipal de la création du COMITE DES FETES DE NOYEN SUR SEINE, enregistré par déclaration du 27 Décembre 2015 N° W773002337 et ayant son siège social à la mairie de Noyen Sur Seine..

Précise que ce comité a été créé essentiellement en vue de l'organisation des manifestations communales, qui seront à définir ultérieurement pour le planning 2016.

Expose que compte tenu de la très récente création, ce comité dans l'attente de se constituer une trésorerie, a besoin d'une ressource financière exceptionnelle afin de financer les dépenses d'enregistrements divers, assurances... et programmer les manifestations 2016 qui seront envisagées en étroite collaboration avec le Conseil municipal.

Propose une subvention exceptionnelle de 2 360.00 € au titre de démarrage d'activités

Invite le Conseil municipal à se prononcer,

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 360.00 € au titre de l'année 2016 au profit du Comité des Fêtes de Noyen Sur Seine.

DIT que les crédits seront prévus au budget primitif 2016

N° 8 2016 FIXATION DES TARIFS SALLE POLYVALENTE A COMPTER DU 1er FEVRIER 2016 Monsieur le Maire,

Expose que la dernière révision des tarifs de location de la salle polyvalente date du 6 Avril 2008.

Propose pour rester en adéquation avec l'augmentation des coûts d'entretien et de chauffage, de réévaluer la tarification de la location.

Invite le Conseil municipal à se prononcer

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

FIXE la tarification de la location de la salle polyvalente à compter du 1er février 2016 comme suit :

LOCATION A LA JOURNÉE

Période	Administré	Extérieur		
du 15 avril au 14 octobre	120,00€	170,00€		
du 15 octobre au 14 avril	150,00€	200,00€		

LOCATION AU WEEK-END

Période	Administré	Extérieur		
du 15 avril au 14 octobre	150,00€	240,00€		
du 15 octobre au 14 avril	210,00€	300,00€		

Le règlement intérieur approuvé par délibération N° 0773410307201451 ainsi que le montant de la caution de 500 € restent inchangés.

Les présentes décisions resteront valables jusqu'à avis contraire du Conseil municipal

N° 9 2016 TARIFICATION CONCESSIONS CIMETIERE

Dans un souci de clarté concernant la tarification des concessions de cimetière,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

FIXE les tarifications des concessions cimetière comme suit :

Concession Columbarium – 1 case – 400 € (quatre cents euros) pour une durée de 30 ans

Cave-urne ou demi-concession – 1 emplacement – 55.00 € (cinquante-cinq euros) pour une durée perpétuelle

Concession classique – 110.00 € (cent dix euros) pour une durée perpétuelle

Jardin du souvenir (gratuit)

Cette DECISION se substitue à toutes délibérations antérieures et restera valable jusqu'à avis contraire du Conseil Municipal

N° 11 2016 CONVENTION DE PARTICIPATION FRAIS INSTALLATION PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Monsieur le Maire,

Porte à la connaissance du Conseil municipal, la proposition de convention de participation aux frais d'installation de la psychologue scolaire pour l'année 2015 2016, proposée par la Ville de Bray Sur Seine et présentée par Monsieur le Maire de Mousseaux les Bray.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Considérant que la commune de Noyen Sur Seine est adhérente au RPI de Fontaine Fourches, Noyen Sur Seine et Villiers Sur Seine, en charge de l'organisation des affaires scolaires.

DECLARE ne pas être compétent pour une prise de décision

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre le dossier à Monsieur le Président du RPI Fontaine Fourches, Noyen Sur Seine et Villiers Sur Seine.

N° 12 2016 COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL N° 18 2015/ N° 1 A 2 2016 Le Conseil municipal, prend note des décisions suivantes :

-DECISION 18 2015 DU 05 11 2015

Signature du bon de commande BARBICHE CREATIONS 3 Rue Séverine 84000 AVIGNON pour la présentation spectacle de Noël le 05 Décembre 2015 au prix de 650,00 €.

-DECISION 01 2016 DU 12 Janvier 2016

Signature du bon de commande France ECHAFAUDAGE

relatif à l'acquisition d'une plateforme SHERPASCOPIC TUBESCA au prix de 1 116.00 € ht hors frais transport.

-DECISION 2 2016 DU 20 JANVIER 2016

Signature du bon de commande CHRIS MULTI SERVICES 19 Rue des Granges 77480 PASSY SUR SEINE pour la fourniture et la pose d'une tour réfrigérée 3 portes inox, en remplacement du meuble réfrigéré de la salle polyvalente datant de 1992 et hors service. Coût total de 1 998.30 € ttc

N° 13 2016 TRAVAUX SECURITE ROUTIERE DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE 2016

Monsieur le Maire rappelle le dispositif des amendes de police qui permet sous certaines conditions de prétendre à une subvention dans le cadre de travaux d'amélioration de la sécurité routière.

Propose le programme des travaux au titre de l'année 2016 :

Création d'écluses avec zones de stationnement Rue Brévignon pour 9060.96 € ttc

Création d'écluses sans zone de stationnement Route d'Hermé pour 5 734.20 € ttc

Invite le Conseil municipal à se prononcer,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés

APPROUVE le programme des travaux au titre des Amendes de Police 2016

DIT que les frais seront assurés sur fonds propres

SOLLICITE la subvention au titre des amendes de police programme 2016

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces se rapportant au dossier

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H30.

Travaux

Point sur les aménagements de sécurité voirie

Les écluses route de l'Espérance : Elles ne sont pas tout à fait terminées puisque des traçages de peinture matérialisant 2 ou 3 places de parking doivent être réalisés prochainement mais les écluses prévues sont en place. Un autre équipement au carrefour des Perches complétera ce dispositif pour tenter de faire ralentir les véhicules qui circulent sur cette longue ligne droite entre l'entrée de Noyen côté Espérance et le pont des Perches.

Sa réalisation est conditionnée par l'obtention d'une subvention dont le dossier est en cours d'instruction par les services du département. A noter qu'en complément, d'autres subventions ont déjà été réclamées et obtenues.

L'écluse rue Grande :

Cette écluse ayant un double

objectif, celui de créer un véritable trottoir sur la partie droite de la chaussée juste avant la place du calvaire et de faire ralentir les véhicules est en attente de la réalisation des futurs travaux d'enfouissement des réseaux prévus au 2e semestre 2016 entre la place et le pont des Perches.

Port-Montain:

Une enquête et une réunion publique ont eu lieu afin d'échanger avec les habitants du Port-Montain sur les solutions envisageables.

Les dossiers correspondants sont en cours d'instruction au département pour validation technique et demande de subvention.

Vezoult:

Une démarche identique a été initialisée pour le Vezoult et les dossiers sont en cours d'élaboration.



Ecluses route de L'espérance

Nous aurons évidemment l'occasion de vous reparler de ces travaux qui sont loin d'être terminés.

Eclairage public

Deux tranches d'enfouissement ont eu lieu ces dernières années, l'une sur la place du village et rue de l'Eglise et l'autre au Port-Montain. Une troisième tranche est prévue cette année entre la place et le pont des Perches mais en parallèle certaines rénovations ou extensions sont réalisées.

Ainsi, il y avait un manque criant d'éclairage entre le pont des Perches et le carrefour des Perches qui rendait dangereuse la circulation

des piétons sur le trottoir, la nuit venue. Le problème est maintenant réglé puisque 2 candélabres ont été ajoutés. Ils s'inscriront dans la continuité de l'enfouissement cité plus haut.

Pour rappel, il est également prévu qu'un cheminement en dur soit réalisé sur ce trottoir afin de faciliter le passage des piétons venant des Perches et se rendant dans le bourg.



Les nouveaux candélabres



Remplacement compteur général château d'eau

Comme prévu et demandé par les services de l'ARS (Agence Régionale de Santé), le compteur général du

château d'eau a été remplacé par la société spécialisée Lyonnaise des eaux le mercredi 16 mars.



Démoustication

A l'heure ou vous lirez ces lignes, elle aura normalement eu lieu puisque prévue le 13 avril.

Cette année 14 communes de la Bassée

participent à cette campagne dont Noven, rappelons le, est le plus gros contributeur en terme de superficie traitée ce qui constitue évidemment un coût dans le budget.



SERVICES TECHNIQUES

Tél.: 06 70 97 58 00

URGENCE ÉLECTRICITÉ

Tél.: 08 10 33 30 77

MAIRIE

Téléphone 01 64 01 81 20

adresse e-mail noyen.seine @wanadoo.fr Horaires d'ouverture au public

- Mardi et Jeudi de 14h à 17 heures
- Samedi de 10h à 12 heures

État civil

- Oléane GOBINOT le 4 janvier 2016 (domiciliée 29 Rue Grande)
- Inayah LECLERE LIGNEL le 11 janvier 2016 (domiciliée 57 Rue Brévignon)

>>> Décès

 Raymond MYKULAK le 9 janvier 2016 (domicilié à Gouaix)

→ Le nouveau comité des fêtes

Le Comité des Fêtes de Noyen sur Seine est né le 19 décembre 2015.

Association régie par la loi de 1901 pour sa forme, il est constitué actuellement de 19 membres.

Son Conseil d'Administration est composé de 10 membres.

Présidente: Renée SCIBRAVY (06 30 64 64 60) **Trésorière**: Delphine MEGRET (06 19 35 31 47)

Secrétaire: Danyèle CAPMARTY (06 32 38 09 88).



Prochaines manifestations:

Fête des voisins le 27 mai

Fête du 14 juillet

Nous vous tiendrons régulièrement informés de celles à venir.

Vous pouvez suivre la vie de l'Association sur le réseau social Facebook (profil: Comité Des Fêtes De Noyen Sur Seine)



Repas réunionnais

Le comité des fêtes a organisé un repas réunionnais le samedi 19 mars. Les 70 convives ont pu déguster des spécialités de l'île de la Réunion dans une ambiance conviviale.

Une projection a permis de découvrir la beauté des paysages et de servir de support à un quizz. Le tirage au sort parmi les 3 gagnants a souri à l'un d'eux qui est reparti avec un panier garni de spécialités réunionnaises.

Merci à tous les bénévoles du comité des fêtes et tout particulièrement à Marie NUBUL qui nous a fait bénéficier de ses talents culinaires.







Chasse aux œufs de Pâques

Lundi 28 mars, le Comité parents, de se lancer à la des Fêtes a organisé sa recherche des œufs de première chasse aux œufs. Pâques. Les enfants se sont Le beau temps n'était pas au ensuite réunis dans la salle rendez-vous, mais entre polyvalente pour partager deux averses une belle leur butin. Chacun est éclaircie a permis à une reparti heureux avec un vingtaine d'enfants petit panier garni de accompagnés de leurs chocolats.















Bilan des activités de la réserve naturelle de la Bassée Année 2015



Pourquoi des bœufs pour entretenir les prairies et des moutons pour les pelouses de la réserve ?

Les prairies sont des milieux très riches en biodiversité, elles abritent près de la moitié des plantes protégées de la réserve ! Les pelouses, plus sèches, quant à elles sont très favorables aux insectes comme les papillons ou encore les criquets. Il est donc très important de les entretenir très régulièrement afin d'éviter que les arbustes ne se développent alors quoi de mieux que des animaux qui pâturent ?

Fin mars, la réserve accueillait deux nouveaux bœufs Highland Cattle : Noisette et Banjo pour accompagner Carex et Nénuphar dans les différentes prairies de la réserve. Ils étaient tous ensemble cet été aux Ormes-sur-Voulzie toutefois deux d'entre eux passeront l'hiver à Grisysur-Seine, à la ferme de Pormain. Avec un éleveur de bœufs de la même race, nous avons mis 3 animaux dans une zone humide à Everly et 6 autres sous la ligne à haute tension de Mouy-sur-Seine.

La végétation plus rase des pelouses convient davantage aux moutons. Un nouveau berger itinérant est arrivé avec ses 200 brebis dans la Bassée en mai et sur la réserve en septembre, notamment sur des pelouses sèches de Gouaix.

Du travail aussi pour les agents et les bénévoles de la réserve

Quand les arbres sont trop gros ou les arbustes trop denses, un travail mécanique est alors envisagé : débroussaillage, bucheronnage, fauche,... Les agents de la réserve peuvent faire appel à des entreprises spécialisées, comme pour une coupe de peupliers aux Ormes-sur-Voulzie, ou le faire en interne en étant parfois épaulés par des bénévoles.

Plusieurs chantiers « nature » ont ainsi vu le jour en automne. Ils sont ouverts à tous, grand public, pêcheurs ou bien à des étudiants français et étrangers. Avec des étudiants de Bac Pro, nous avons par exemple entretenu une roselière à Noyen-sur-Seine.



Une prise de hauteur

Une des missions importantes de la réserve est la gestion des milieux naturels afin qu'ils restent favorables à la faune et à la flore. Pour les prairies, les pelouses et les roselières, il faut surtout éviter qu'ils ne s'embroussaillent en coupant les jeunes arbres ou arbustes en lisière, on parle de « réouverture » de milieu.

Réserve naturelle

Habituellement nous prenons des photos sur place des sites, avant et après les travaux, et nous faisons des cartes pour voir les effets de notre gestion mais cette année nous avons eu l'occasion de survoler la réserve en ULM, avec les pilotes de l'association « Les Ailes de la Bassée », pour voir tout cela d'en haut! Cela nous permet de faire des comparaisons de sites à partir de celles prises en 2008.





Une volonté de faire connaître davantage la réserve

En mars dernier, les élus du Conseil d'administration ont exprimé leur volonté de voir se développer les actions d'animation et de communication afin que la réserve soit plus visible aux habitants et aux visiteurs afin de mieux faire connaître son patrimoine naturel.

C'est ainsi qu'est née cet été une nouvelle plaquette de présentation de la réserve. Moderne et haute en couleur, n'hésitez pas à la découvrir et à la parcourir ! Elle est disponible à la maison de la réserve, dans votre mairie, à l'Office de Tourisme de Provins et les Syndicats d'Initiatives de Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly. Nous travaillons également sur des projets qui verront le jour l'an prochain, à savoir une vidéo de présentation de la réserve ainsi qu'une édition réactualisée du livret de découverte du sentier du Bois Prieux à Neuvry. Tous ces documents seront disponibles sur notre site internet.



L'accent a également été mis sur les animations proposées aux écoles et aux bibliothèques municipales : celles des 7 communes de la réserve et de leurs regroupements ont pu bénéficier d'animations gratuites de présentation de la réserve et de sensibilisation à la nature en général. Plus d'une quinzaine d'animations ont ainsi été organisées. Des sorties nature gratuites sont aussi proposées chaque mois.

Pour plus d'informations sur les actualités de la réserve et les actions menées, n'hésitez pas à faire un tour sur notre site internet : reserve-labassee.fr ou à visiter notre page Facebook : facebook.com/reserve.labassee.

Vie scolaire

Sorties scolaires:

La classe de Petite Section-Moyenne Section s'est rendue au mois de février à la ferme pédagogique de Saint Hilliers.

Les classes de Grande Section-CE1 et CP-CE1 se rendront au chantier médiéval de Guédelon le 27 mai.

La sortie scolaire pour les classes de Noyen (CE2-CM1 et CM1-CM2) reste à définir.

Projet:

Avec l'arrivée du printemps, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 vont débuter leur projet en partenariat avec l'AGRENABA (Association de Gestion de la Réserve Naturelle).

Ce projet sera décliné en deux axes: l'observation des amphibiens et la flore de la vallée fluviale.

Effectifs prévisionnels 2016 :

Suite aux inscriptions qui ont eu lieu en mars, les effectifs prévisionnels

pour la rentrée 2016 sont les suivants:

Petite Section: 9 Moyenne Section: 17 Grande Section: 15

CP: 16 CE1: 17 CE2: 18 CM1:15 CM2:13

e-mail: atelierscreatifsnoyen@yahoo.fr

tél.: 06 15 73 31 23

Le nombre total d'élèves du RPI serait donc de 120 élèves.

Du côté des associations

ACN

(Atelier Créatif de Noyen-sur-Seine)





Atelier photo

Après quelques semaines d'hibernation, l'ACN et son atelier photo va reprendre ses activités. Une visite guidée de l'opéra de Paris sera prochainement organisée. Un bel exercice photographique en perspective dans ce lieu fabuleux.



e-mail: aslcn77114@yahoo.fr

tél.: 06 71 43 53 73

(Association Sport Loisirs Culture de Noyen-sur-Seine)



Repas de novembre

Comme d'habitude il a été très convivial, la carbonade à eu son succès et le repas s'est terminé par un petit loto à la surprise des convives.



A venir

MARCHE NORDIQUE le 16 avril à 14h00 devant la mairie.

RALLYE AUTOMOBILE le 25 juin.

BROCANTE le 28 août.

Du côté des associations

→ AMAP

Envie de goût ? Envie de bio ? Rejoignez l'AMAP!

Partenariat, responsable, convivial, solidaire.

Un contrat passé entre des consom'acteurs regroupés en association et des producteurs.

3 lieux de distribution:

- > Sourdun 33, rue de l'Ormurion Tous les vendredis de 16h45 à 17h45
- > Toussacq Grisy-sur-Seine Tous les vendredis de 18h30 à 19h30
- > Champigny 76, rue principale La Chapelle Tous les mardis de 19h à 20h

Contact: 06 45 90 83 39

Quelque soit la période, nos paniers sont toujours bien garnis par des légumes de saison.

Panier légumes (entre 6 et 8 kg) ou demi-panier : voir tarif sur le site

Adhésion annuelle : 15 euros

Egalement disponibles : des oeufs, des volailles, des fromages de chèvre, de la farine...

Site: http://courgetterieuse.jimdo.com Mail: courgetterieuse@gmail.com



Sarbacane est une association créée en 2013 par des parents de Soisy-Bouy et Chalautre-la—Petite désirant proposer des activités pour les enfants le mercredi aprèsmidi.

Depuis septembre 2014, elle a pris en charge l'organisation des ateliers du soir proposés aux enfants de l'école primaire après la classe.

C'est une association à but non lucratif et donc toutes les sommes versées par les familles ou les collectivités locales sont intégralement utilisées pour les enfants.

Pour bénéficier des services de Sarbacane, vous devez adhérer à l'association: le coût annuel est de 30 euros par famille.

Les adhérents de Sarbacane peuvent ainsi bénéficier des services suivants :

- Le centre de loisirs
- Les ateliers du soir
- Les weekends

Contact: Valérie Lefrancq, présidente – Tél: 06 01 06 01 30 www.sarbacane-loisirs.fr

Prix Coup de Cœur : **Sarbacane** a reçu le prix coup de cœur 2014 de

la part de l'association Alisé qui regroupe plus de 200 associations régionales.

1. Le centre de loisirs :

Il accueille tous les enfants de 5 ans à 14 ans (habitant Soisy-Bouy, Chalautre-la-Petite ou ailleurs...). L'accueil se fait alternativement au Mille-club de Soisy-Bouy et à la salle des fêtes de Chalautre-la-Petite.

Les horaires sont :

- soit 11H30 à 17H (dans ce cas les parents doivent fournir un piquenique à leur enfant)

- soit 14h à 17H

La fréquentation du centre de loisirs est « à la carte » selon les activités proposées, mais il est impératif de s'inscrire à l'avance grâce au coupon périodique qui vous sera distribué et envoyé par mail.

Le tarif est de 3 euros par mercredi pour une arrivée à 14H et 5 euros pour une arrivée à 11H30 (sauf activités particulières comme poney, piscine, sorties... qui sont plus chères).

L'encadrement des activités est confié à 6 adultes dont 3 sont titulaires du diplôme BAFD ou BAFA. La capacité d'accueil de notre centre ne peut excéder 60 places.

2. Les ateliers du soir :

En sortant de l'école, les enfants de l'école primaire peuvent participer à des ateliers tels que Arts Plastiques, musique, Zumba, Théâtre, multisports, etc

L'inscription aux ateliers se fait par période entière en remplissant le coupon qui vous sera distribué et envoyé par mail.

Le tarif de ces ateliers est de 5 euros par période (entre 6 et 8 séances).

Cette somme est à régler au moment de l'inscription et ne sera pas remboursée en cas d'absence.

3. Les weekends:

Ouverts à tous (familles ou enfants seuls à partir de 5 ans)

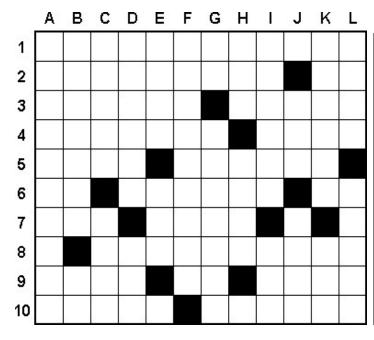
Nous vous proposons 2 grands voyages par an.

Le premier a eu lieu en janvier, dans le Jura, l'occasion pour les petits comme les grands de faire du ski, de la luge, le deuxième aura lieu en mai, destination le Lac d'Orient.

Tarif: 60 € par personne.

Récréation*

* solution dans le prochain "LE CARNAVALET n° 109 Été 2016"



9		3	8		2	6		7
2	7	5	6	9	3	1		
		6	4		7			3
5	3		7	2	1		6	9
6	1	2		4	5	7	3	8
7		4		8	6	5		1
3		9	5				1	
8						3	4	5
4	5	1		3				

Horizontalement

- 1 Chef de clique
- 2 Crevais un oeil Marche
- 3 Extraira Pièce de mâture
- 4 Font sourire Chaton de fleur
- 5 Surgies Joliment colorée
- 6 Désinence verbale Ascète solitaire -Sigle de société
- 7 Musette Epaule
- 8 Séjours forcés de malade
- 9 Etoile changeante Préposition Plus très jeune
- 10 Bulletin de propagande -Remorquées

Verticalement

- A Paralysant
- B Détériorera Matière de ratelier
- C Poisson de terre-neuvas Creusa comme autrefois
- D Région avicole Nappe d'eau
- E Cannibale de conte Trait de lumière
- F Accord de pensées
- G Chauffeur de pharaons Arme de rétiaire
- H Vieille copine En outre
- I Base Qualité de diamantaire
- J Ne sent pas la rose Auxiliaire divin
- K Ronds mais aplatis Accessoire de caddie
- L Pas très courant Abris de navigateurs

Sudoku

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Nous vous rappelons que le Carnavalet, «gazette» de notre village, est réalisé de façon artisanale par des «journalistes» amateurs pleins de bonne volonté...

Aussi pardonnez-nous pour les quelques imperfections que vous pourriez y trouver!

Solution "LE CARNAVALET" n° 107 Hiver 2015-2016

	Α	В	C	D	Е	F	G	Н	I	J	K	L
1	С	Н	Α	s	s	E	С	R	0	1	s	E
2	R	Е	С	0	U	D	R	Α	1	s		Р
3	Е	L	Е	С	Т	Е	U	R	s		S	U
4	С	Е		L	U	N	E	E		Α	Α	R
5	Е	R	R	Е	R		s	Т	Α	В	L	Е
6	R	Α	ı		Е	Т		Е	С	R	U	
7	Е	s	s	0	R	Α	s		Н	Α	Т	Α
В	L		Е	G	Α	R	Е	R	Α	s		М
9	L	ı	E	R		E	М	0	Т	1	٧	E
10	Е	N	s	Е	R	R	Α	Ī		F	Α	R

9	3	1	6	8	7	5	2	4
8	4	5	2	1	9	3	7	6
2	6	7	3	4	5	1	8	9
6	5	9	4	7	1	2	3	8
3	7	8	5	2	6	4	9	1
1	2	4	8	9	3	6	5	7
5	1	6	7	3	8	9	4	2
7	9	2	1	5	4	8	6	3
4	8	3	9	6	2	7	1	5

POUR NOUS CONTACTER

Vous avez une petite annonce, un bon plan ou toute autre chose a partager?

Vous pouvez les proposer pour une édition dans votre journal communal!

C'est simple, faites-nous parvenir vos articles, soit par courriel dans la boîte mails du journal : noyen.seine@wanadoo.fr soit par courrier dans la boîte aux lettres de la mairie, intitulée Carnavalet.

Nous attendons vos propositions pour les prochains numéros !



Ont collaboré à ce numéro

■ Rédactionnel : André Capmarty, Sabine Delaveau, Patrick Gageat, Delphine Mégret, Renée Scibravy
■ Coordination : Patrick Gageat
■ Conception graphique : Johanna Lavalley
■ Visuels Fotolia.com
■ Coordination : Patrick Gageat
■ Conception graphique : Johanna Lavalley
■ Visuels Fotolia.com
■ Coordination : Patrick Gageat
■ Conception graphique : Johanna Lavalley
■ Visuels Fotolia.com
■ Coordination : Patrick Gageat
■ Conception graphique : Johanna Lavalley
■ Visuels Fotolia.com
■ Coordination : Patrick Gageat
■ Coordinat

Photo couverture: La chasse aux oeufs du lundi de Paques.